

mi-chemin entre deux grands lacs, les lacs Long et Barrière. Un bon chemin de chantier, très carrossable, unit ces deux lacs. La Nation traverse ce canton dans toute sa longueur. Par ce canton, il est facile de pénétrer aux lacs du petit et du grand Poisson Blanc, au petit et grand lac Vert, au lac Doré où les bonnes terres de bois franc abondent. Celles du lac Brulé sont d'une qualité inférieure, mais à l'ouest de la Nation au-delà de la montagne qui la borde, c'est une succession de bonnes et excellentes terres jusqu'au lac Nominique, distance de 35 milles.

On se rend dans ce canton par le chemin de Papineauville et d'Hartwell. Distance du chemin de fer, 35 milles.

*Arundel.*—Ce canton est en grande partie établi. L'église catholique est située au 6ème rang, sur la Rivière Rouge. Le canton possède une organisation municipale et scolaire ainsi qu'un bureau de poste, et une école dissidente. Moulin à farine et à scie. Distance de Grenville, 30 milles.

*Wentworth.*—Ce canton est rocheux : c'est l'entrée des Laurentides. Il est très riche en bois franc. On y remarque de l'amianté et une carrière de marbre qui est de magnifique serpentine. Cependant Sir Wm. Logan y signale de bonnes terres entre les lacs Gate et des 16 Isles. On y voit encore de riches dépôts de marne, et des indices de phosphate.

*Labelle.*—C'est un canton des plus favorables à la colonisation. On y pénètre par le canton Joly. On peut visiter, en canot, un espace de 6 lieues, bordée de chaque côté de bonnes et excellentes terres. La place de l'église est fixée au lac Chapleau.

Au nord de ce canton, il en est un autre qui n'est pas encore baptisé dont la terre est aussi bonne que celle du canton Labelle. L'église est sise à égale distance entre le lac Chapleau ou des Grandes Pointes et le lac Désert.

*Montcalm.*—Voici un canton qui est tout arpenté et que le manque d'un chemin empêche de coloniser aussi vite qu'il serait à désirer : il n'est éloigné que de 30 milles du chemin de fer de Lachute et de St. Jérôme. Sir Wm. Logan, dans ses rapports, parle des bonnes terres de ce canton, qui se trouvent vers le milieu du 1er et du 2ème rang. La place de l'église est choisie au 5ème rang, sur les lots 16, 17, 18, à l'extrémité sud du magnifique lac de l'Ecorcé, qui a la forme d'un fer à cheval et une longueur de 6 milles. Le sud de ce canton abonde en calcaire et par sa formation géologique, il doit être en partie excellent pour la culture.

*Howard.*—Bon chemin pour se rendre à la chapelle qui est sur le point d'être terminée. L'établissement de ce canton quoique rocheux sur une assez grande étendue, assure l'établissement de Montcalm. Un moulin à farine et à scie est en opération depuis un an, et un second moulin à scie, près de la chapelle, est en construction. Ce canton sera un jour une grande voie ou viendront déboucher les gens de la Rouge. On compte au-delà de 80 familles, dont plusieurs possèdent des terres de premier ordre. Distance de St. Sauveur, 12 milles ; de St. Jérôme, 24 milles.

*Archambault.*—C'est un canton qui possède un grand nombre d'excellentes terres. Il est couvert en grande partie de bois franc. C'est l'érable qui domine. L'église est fixée au lac de l'Original, près d'un pouvoir d'eau et au pied de la montagne Noire. On peut s'y rendre par un beau chemin, presque sans côtes, et qui se continuera jusqu'en haut de la Rivière Rouge. Distance de Ste. Agathe, 12 milles. La moitié est arpentée.